

A vos cartes... : par Georges Aubert

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **24 (1994)**

Heft 7-8

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

A VOS CARTES...

par Georges AUBERT

L'ATTAQUE DU BAUER...

QUESTION : En jouant avec des amis, j'ai commencé la jouée avec le Nell, et ensuite seulement, le Bauer. Mon partenaire me l'a reproché, car il n'a pas osé charger son dix sur la première levée. Mais cela a-t-il vraiment beaucoup d'importance, car il a quand même du mettre son dix au deuxième tour ?

RÉPONSE : Détrompez-vous, car au chibre, l'attaque doit *éclairer* le partenaire sur la force de son jeu. En effet, il y a une règle que chaque (bon) jasseur doit connaître.

A

Si le joueur ne chibre pas :

Dans ce cas, il doit avoir au minimum le Bauer 4ème, le Nell 5ème ou Bauer, Nell et as (éventuellement Bauer, Nell 3ème). Dans le premier exemple, il doit toujours jouer le Bauer d'entrée, ceci pour indiquer à son partenaire qu'il possède au minimum quatre atouts. Idem pour le Nell 5ème, il doit toujours jouer le Nell d'entrée. Là encore, pour indiquer à son partenaire qu'il a cinq atouts minimum. Par contre, et c'est ici que c'est important, si le joueur qui a fait atout d'entrée ne possède que Bauer, Nell 3ème, **il faut toujours jouer le Nell, puis le Bauer** pour *montrer* au partenaire que l'on a que trois atouts.

Donc, si d'entrée votre partenaire joue le Nell, deux possibilités :

- il a fait atout avec le Nell 5ème
 - ou avec Bauer, Nell 3ème.
- Il faut attendre la deuxième levée pour le savoir.

B

Si le joueur a chibré :

Ne jamais jouer le Bauer, si celui-ci est *sec* ou second. Attaquez du Bauer si vous avez trois atouts. Si le valet d'atout est second, jouez l'autre atout. Si vous n'avez que le Bauer, jouez un six ou à défaut un dix dans une autre couleur, votre partenaire comprendra que vous n'avez que le Bauer.

Par contre, ne jouez jamais un six ou un dix d'entrée, si vous n'avez pas d'atout, car vous induiriez en erreur votre partenaire...

FIN DE JOUÉE...

QUESTION : Un joueur pense solder, c'est-à-dire qu'il croit faire toutes les levées encore non-jouées, et pose ainsi son jeu sur le tapis. Est-ce permis ?

RÉPONSE : Oui, et l'article 8.12 du règlement dit ceci : Un joueur peut poser ses cartes s'il pense solder. Mais en cas d'erreur, un adversaire a encore un atout ou une carte bock par exemple, toutes les cartes restantes sont pour les adversaires.

Donc, il vaut mieux par sécurité, jouer ses cartes l'une après l'autre jusqu'à la fin de la jouée. On a le temps que diable !!!

QUESTION : A la fin d'une jouée, peut-on compter les points d'une levée qui se trouve au milieu du tapis ?

RÉPONSE : Bonne question et ma réponse va sûrement vous surprendre. Non, car chaque pli doit être ramassé et retourné devant le joueur ou l'équipe qui tient la levée.

Une levée qui reste au milieu du tapis n'est pas attribuée et de ce fait, ne peut être comptée.

Il est vrai que les joueurs chevronnés comptent immédiatement les points de la dernière **pour ensuite continuer** avec le solde des cartes gagnées. Dans ce cas, et sans contestation des adversaires, cette dérogation du règlement peut être admise.

AH... LA PUTZE !

QUESTION : Au jeu de la pomme, un joueur annonce cinquante, mais ne fait aucune levée. Son annonce est-elle valable ?

RÉPONSE : Mais oui qu'ils sont valables ses cinquante... car une annonce reconnue bonne, n'est pas soumise à condition. C'est l'éternel problème du joueur qui vient uniquement pour son annonce, et qui espère néanmoins putzer. Ses adversaires ne peuvent plus le pommer, mais doivent **jouer contre l'annonce**. A eux de se débrouiller pour réaliser plus de cinquante points chacun.

Par contre, le troisième joueur doit, s'il veut avoir une chance de marquer une coche, donner ses points (dans la mesure de ses possibilités) qu'à l'un de ses adversaires, pour ainsi empêcher l'autre d'arriver aussi 50 points. Question de flair...

